

ALSH Conflans 2023/2024



INFORMATIONS UTILES

Structure : Accueil de loisirs de Conflans

Direction : Allard Lopes Wanda

Téléphone fixe : 01 46 76 67 32

Adresse : 30 rue de Conflans 94220 Charenton-le-Pont

Service enfance : 01 46 76 47 80 **Gardiennne :** Pillinini
enfance@charenton.fr Téléphone : 06 68 82 30 72

NOS OBJECTIFS et NOS ACTIONS PHARES DE L'ANNEE

NOS AXES DE REFLEXION :

Nom de l'axe : Le Bien-être de l'enfant

1. Aménagement de l'espace
2. Intégration des enfants de crèche
3. Temps de détente et respect du rythme
4. IMPLICATION des enfants dans les actions

Nom de l'axe : Parcours éducatif

1. Sensibilisation à la lecture
2. Approche de la musique et de la danse
3. Sorties culturelles
4. Ateliers philosophiques et Zen attitude
5. Partenariat avec les médiathèques
6. Charenton-le-Pont « Ville Amie des enfants »

Nom de l'axe : solidarité

1. Sensibilisation à la mixité
2. Sensibilisation au respect de l'autre et des règles à travers le sport « le Fair-play »
3. Organisation d'événementiels

Nom de l'axe : Le développement durable

1. Sensibilisation au développement durable
2. Poursuite du projet Le jardin pédagogique en partenariat avec l'école
3. Mise en place d'un POULAILLER
4. Réaménagement progressif de la cour pour une école plus verte

NOS ACTIONS :

- Un accueil adapté pour chaque groupe d'enfants (aménagé avec des espaces ludiques)
- Des animateurs référents
- Des temps de repos, temps de détente (yoga, relaxation)
- Activités variées et adaptées au rythme et besoins de l'enfant. Implication des enfants dans les choix d'activité, La semaine de l'enfance, le vote du prix littéraire UNICEF.
- Écoute attentive et libre expression des enfants au

Participation au prix littéraire de la jeunesse organisé par l'UNICEF « C'est pas juste ! La pauvreté à hauteur d'enfant »

- Mise en place d'ateliers philosophiques
- Exploitation de la bibliothèque avec l'école
- Sortie visites des lieux culturels
- Atelier d'écoute et de découverte des « Musiques »

- Lectures, jeux et activités mixtes
- Projet sport
- Organisation de la semaine de l'enfance, la journée des droits de l'enfant, Noël solidaire, les Olympiades
- Journée UNIDAY en partenariat avec l'UNICEF

- Récupération d'eau et compostage des déchets
- Poursuite des plantations dans nos jardins
- Végétalisation progressive de la cour
- Projet d'un « Poulailler »

Les temps d'accueils périscolaires

(Le règlement intérieur du centre de loisirs est à votre disposition à l'accueil)

LE MATIN :

de 8h00 à 8h20

Les enfants sont accueillis dans la salle de motricité et dans le centre de loisirs. Les espaces sont aménagés avec des jeux, coin lecture, et dessins et en libre-service.

La restauration scolaire : de 11h30 à 13h20

Pour les classes de petites sections.

Les enfants sont récupérés dans les classes par les ATSEM et animateurs référents. Ils passent aux toilettes et se dirigent directement vers le réfectoire. Repas servi à table. Après le repas c'est le temps de la sieste. Les enfants sont dans les dortoirs attenants à leurs classes. Les animateurs restent avec les ATSEM jusqu'à 13h30.

Pour les moyens

Les enfants sont récupérés dans les classes par l'animateur et ATSEM.

Passage aux toilettes. Ils se dirigent vers le réfectoire pour le repas (self-service). Après le repas ils vont jouer dans la cour ou écouter des histoires dans la salle de motricité avant d'aller faire la sieste dans le dortoir.

Les Grands

Ils sont récupérés par les ATSEM et l'animateurs. Les animateurs proposent les activités. Ils se dispatchent entre les activités manuelles au centre de loisirs, le jardinage, les jeux dans la cour et les ateliers lecture. Vers 12h20 les enfants passent aux toilettes et se dirigent vers le réfectoire C'est un self-service. A la fin du repas les enfants passent aux toilettes et vont dans la cour rejoindre leurs institutrices.

Les activités proposées : Jardinage, lecture, jeux de société, jeux de construction, jeux libres, atelier d'art plastique, danse, atelier découverte des Musiques, atelier Podcast, et temps de détente à ne rien faire.

Un planning des activités proposées est affiché à l'accueil.

Le mercredi :

de 8h à 18h30

Pour toutes les sections

08h00-09h00 : Les enfants sont accueillis dans 3 espaces différents

09h15-10h00 : Jeux libres dans la cour

10h00 : Sensibilisation, présentation des activités.

10h15 11h30 : Temps d'activité

11h45 Repas servis à table pour les petits/self pour les moyens grands

13h15-13h30 : Départ des enfants en demi-journée et arrivée des enfants en demie journée après midi.

Pour les petites sections :

Passage aux toilettes et préparation pour la sieste dans le dortoir.

15h00 -15h30 Réveil échelonné.

Activités proposées : atelier chant, marionnettes. Jeux de construction, jeux de société ou jeux libres selon l'envie de l'enfant.

Pour les moyens

13h00-14h15 : Temps calme dans le dortoir. Ils sont allongés, écoutent de la musique douce dans une ambiance calme. Ils ne sont pas obligés de dormir. Ensuite proposition des activités de l'après-midi.

Les grands :

Ils s'allongent sur des tapis dans le centre de loisirs, ou écoutent des histoires, de la musique douce, ou jouent à des jeux calmes (puzzles, dessins)

14h30-16h00 : Rassemblement présentation des activités

16h10 : Goûter

16h50 : Ateliers ludiques et jeux libres

17h30 Accueil des parents

L'accueil du soir :

de 16h30 à 18h30

16h30 : Les enfants des classes 4/10/ sont accompagné par les ATSEM dans le réfectoire, puis les animateurs les prennent en charge. Les classes 2/6 sont récupérées par les animateurs dans la salle de motricité et les classes 1/8 dans le centre de loisirs. Les enfants sont répartis par groupe de niveau.

17h00 Fin du goûter 17h15 : départ pour les activités. Les activités sont proposées à tous les enfants de Moyenne et grande section. Pour les groupes de petite section les animateurs référents les prennent en charge et proposent des activités adaptées.

Un planning des activités proposées est affiché à l'accueil.

17h30 : Ouverture des portes. Les parents sont accueillis par la directrice et la gardienne.

Les vacances : 08h00-18h30 Fonctionnement de l'ALSH : Pas de demi journée. Les enfants doivent être pré-inscrits avant la date limite. La journée de l'enfant est identique à celle du mercredi.